



Collectif



Pack modulaire

Dans le cadre du Stage Paysan Créatif (SPC) cette formation appartient au pack modulaire



Satisfaction

95 % des stagiaires sont satisfaits

DEMAIN, JE M'ASSOCIE

Crédits photo: Marie photos

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Analyser les facteurs de réussite et d'échec des formes d'organisations collectives pour réussir son association et pérenniser sa propre association avec d'autres.
- Identifier des points d'accord souhaitables et trouver les points de différence qui peuvent être fructueux pour le travail collectif.
- Connaître les différents outils juridiques permettant de poser le cadre de fonctionnement du collectif (statuts, règlement intérieur...)

PROGRAMME

Jour 1 et 2: formuler ses préoccupations et ses attentes vis-à-vis de l'association, co construire

Poser les bases d'un projet commun et d'une organisation collective, en tenant compte des aspirations et motivations de chacun.e, identifier les sources de conflit et se donner des clefs pour favoriser des relations de qualité dans une équipe de travail

Jour 3: réfléchir à l'articulation entre l'individuel et le collectif.

Connaître les différents statuts juridiques et fiscaux accessibles pour s'associer.

METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences.

Exercices et cas pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

INTERVENANT·E·S

Delphine Guilhot, sociologue d'intervention - formatrice

Francis Varenne, juriste-fiscaliste - formateur

Julie Roux, formatrice et responsable de stage à l'ADEARI

Public

Formation ouverte à tous-tes les porteur-euses de projet et paysan-nés souhaitant s'associer.

Pré-requis

Aucun.

Durée

3 jours - 21 heures.

Dates et lieux de la formation

J1 : mercredi 10 janvier 2024.

J2 : mercredi 31 janvier 2024.

J3 : mardi 6 février 2024.

au 24, rue des Ingrains 36000
Châteauroux

Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

Renseignements et inscriptions

Julie Roux

installation-ciap@adeari.fr

06 01 73 76 32

TARIF

777 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.
Non éligible au CPF



AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.